



Wallonie

Commune de La Louvière

**URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur LENAERTS Morgan demeurant à la Rue Auguste Sainte 12 à 7110 La Louvière

Le terrain concerné est situé à la Rue du Travail 3 à 7100 La Louvière et cadastré La Louvière (2) section C n° 59P103

Le projet consiste en la transformation intérieure et extension arrière d'une habitation unifamiliale mitoyenne et présente les caractéristiques suivantes:

**Le projet nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.I V40 du Code du Développement Territorial (CoDT) étant donné qu'il s'écarte de l'article 15 "Unité urbaine de bâtisse en ordre continu" du Guide Communal d'Urbanisme et plus précisément en ce qui concerne le point suivant:
2.15-1)a) "Implantation": pour le non respect d'une zone de cours et jardin de 15% au minimum de la propriété car le projet occupe l'entièreté de la parcelle.**

Le dossier peut être consulté et des explications sur celui-ci peuvent être obtenues tous les jours ouvrables uniquement sur rendez-vous auprès du Développement territorial - Bureau 4 - Place Communale, 1 à 7100 La Louvière.

L'annonce de projet aura lieu du 24/08/2020 au 07/09/2020

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer au collège communal pendant toute la période d'annonce de projet.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale, 1 à La Louvière

- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@lalouviere.be